

PRÉ-PROGRAMME

Réussir la France avec ses communes

du 20 au 23 novembre 2017

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) organise son Congrès, du 20 au 23 novembre, à Paris. Ce sera un moment important au cours duquel l'AMF célébrera la centième édition de ce rassemblement exceptionnel, renouvellera ses instances (Présidence, Bureau et Comité directeur) et accueillera les plus hautes autorités de l'Etat.

« Réussir la France avec ses communes » sera le thème de cette 100^{ème} édition. La journée des Outre-mer aura lieu le lundi 20 novembre au siège de l'AMF et à l'Hôtel de Ville de Paris. Le Congrès se tiendra du 21 au 23 novembre au parc des expositions de Paris, porte de Versailles (pavillon 5), concomitamment avec le Salon des maires et des collectivités locales (SMCL).

Plusieurs grands débats sur des thèmes majeurs rythmeront les travaux du Congrès dont il est possible de consulter le détail sur le site www.amf.asso.fr : changement climatique et catastrophes naturelles mardi 21 novembre (matin) ; les communes et les intercommunalités moteurs d'une nouvelle dynamique le mercredi 22 novembre (matin) ; les territoires ruraux, acteurs incontournables d'une véritable alliance des territoires (après-midi). La plénière du jeudi 23 novembre (matin) portera sur les finances publiques locales : quelle nouvelle donne ? Une dizaine d'ateliers (très haut débit, politique locale de sûreté, gestion du foncier, développement économique, petite enfance, réussite éducative, civisme et citoyenneté, alimentation, enjeux européens,...) et des point-infos ou forums (urbanisme, achat public local et responsable, communes nouvelles, gestion des bases fiscales, place des femmes dans les exécutifs locaux,...) sans oublier l'héritage territorial à construire avec les JO Paris 2024, seront également proposés aux congressistes.

Trois temps forts marqueront cette centième édition du Congrès :

- l'Assemblée générale de l'AMF, dans le grand auditorium l'après-midi du mardi 21 novembre, avec trois séquences : la partie statutaire (rapports d'activités et finances de l'association), la présentation du renouvellement des instances et le débat d'orientation générale ;
- la célébration du 100^{ème} Congrès à travers plusieurs événements. Une exposition multi-supports permanente (pavillon 5, du 21 au 23 novembre) retracera l'histoire de l'AMF à travers ses Congrès. Le 21 novembre, une photo panoramique de tous les congressistes, ceints de leur écharpe tricolore, sera réalisée ;
- la présence et le discours du Président de la République le jeudi 23 novembre dans le grand auditorium.

Retrouvez le programme actualisé du Congrès et toutes les infos utiles sur notre site Internet. www.amf.asso.fr, sur notre application mobile, et dans les colonnes de nos différentes éditions :

MAIRE info Quotidien en ligne dédié aux collectivités

amf.info L'hebdo de l'actualité de l'AMF

IntercoActu Le bimensuel dédié aux intercommunalités

MairesdeFrance Le magazine de référence des collectivités locales

Lundi 20 novembre 2017 - Journée Outre-Mer

AMF – 41 quai d'Orsay – 75007 PARIS

08h00 Accueil des participants

09h30 à 13h00 RÉUNION DES ÉLUS ULTRA-MARINS

Rencontre entre le Bureau exécutif de l'AMF, les présidents d'associations départementales de maires, les maires et présidents d'EPCI des départements et collectivités d'Outre-mer. Débat d'orientation générale sur la situation financière, les conséquences des événements climatiques récents, le logement social et les problématiques spécifiques à chaque département et collectivité.

09h30 Introduction

Intervention de **François Baroin**, président de l'AMF, en présence d'**André Laignel**, premier vice-président délégué, **Philippe Laurent**, secrétaire général et **Michel Vergnier**, trésorier général.

09h45 Intervention des présidents des associations départementales de maires

Avec les interventions de :

- **Maurice Bonte**, président de l'association des maires de la Martinique,
- **Stéphane Fouassin**, président de l'association française des maires de la Réunion,
- **Eric Gay**, président de l'association française des maires de Nouvelle-Calédonie,
- **Saïd Omar Oili**, président de l'association des maires de Mayotte,
- **Jean-Claude Pioche**, président de l'association des maires de Guadeloupe,
- **David Riche**, président de l'association des maires de Guyane,
- **Cyril Tetuanui**, président du syndicat pour la promotion des communes de Polynésie Française.

11h00 Réussir l'Outre-mer avec les communes et les intercommunalités

Débat d'orientation générale avec les participants.

12h30 Intervention d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer (sous réserve).

13h00 Buffet-déjeunatoire réservé aux participants

15h00 HÔTEL DE VILLE DE PARIS / ATELIER SUR LES ASSISES DE L'OUTRE-MER ORGANISÉ PAR LE MINISTÈRE DES OUTRE-MER

18h00 HÔTEL DE VILLE DE PARIS / RÉCEPTION DES ÉLUS ULTRA-MARINS

par **Anne Hidalgo**, maire de Paris, en présence d'**Annick Girardin**, ministre des Outre-mer, et **François Baroin**, président de l'AMF.

Mardi 21 novembre 2017

PARC DES EXPOSITIONS - PORTE DE VERSAILLES À PARIS

09h30 Ouverture de l'exposition du 100e Congrès

09h45 Ouverture du 100e Congrès par François Baroin, président de l'AMF (grand auditorium)

10h00 à 12h30 DÉBAT | CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET CATASTROPHES NATURELLES : COMMENT RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES ? (grand auditorium)

La transition écologique est un enjeu de survie planétaire. L'influence des activités humaines sur les changements climatiques est incontestable. Le réchauffement de la planète, d'une rapidité inédite, pourrait atteindre 4°C d'ici à la fin du siècle si aucune mesure supplémentaire n'est prise pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. De multiples effets se font déjà sentir : amplification du rythme et de la puissance des tempêtes et des inondations et canicules, hausse du niveau de la mer, assèchement des nappes phréatiques, affaiblissement de la diversité biologique, propagation des maladies, etc. Les ouragans Irma et Maria illustrent ce qui risque de devenir une nouvelle norme climatique, la violence des pluies étant corrélée à la chaleur de l'atmosphère et l'ampleur de la catastrophe met en évidence la grande vulnérabilité des territoires. Au-delà des drames humains, la facture matérielle est exorbitante.

Les défis posés par le changement climatique pour les territoires sont inédits et il ne peut y avoir de demi-mesure dans la réponse des pouvoirs publics. Les maires attendent de l'Etat qu'il assume pleinement ses responsabilités et les accompagne

par un discours clair, une vision cohérente et à la hauteur des enjeux.

Les conditions pour relever ces défis sont-elles réunies ? Constituent-ils dans les faits une priorité nationale suffisamment lisible pour être incontestable ?

Débat co-présidé par André Flajolet, maire de Saint-Venant (62), président de la commission Environnement et développement durable de l'AMF, et **Mohamed Gnabaly**, maire de l'Île Saint Denis (93), rapporteur de la commission Environnement et développement durable de l'AMF

Séquence 1 - Comprendre les effets du changement climatique

Séquence 2 - Prévenir, réagir et s'adapter aux changements climatiques

Avec les interventions de (sous réserve) :

- **Marie-France Beauvils**, présidente du CEPRI et maire de Saint-Pierre-des-Corps (37),
- **Daniel Gibbs**, président de la collectivité de Saint-Martin (978),
- **Bernard Lenglet**, président de l'ANEB, président de l'EPTB de la Somme (80),
- **Sébastien Maire**, haut responsable à la résilience à la mairie de Paris,
- **Constance de Pelichy**, maire de La Ferté-Saint Aubin (45),
- **Jean-Claude Pioche**, maire de La Désirade, président de l'Association des maires de Guadeloupe,
- **Jean-Luc Rigaut**, président de l'AdCF, maire d'Annecy, président de la Communauté d'agglomération du Grand Annecy (74)
- **Robert Vautard**, climatologue, directeur de recherche au CNRS, LSCE-IPSL
- **Gaston Tong-Sang**, maire de Bora-Bora (987)

Avec la participation de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire.

10h00 à 12h30 ATELIER | QUELLE POLITIQUE DE SÛRETÉ LOCALE ? (Salle 500)

Depuis les attentats de janvier 2015, le contexte sécuritaire en France a été bouleversé, mettant en exergue une demande de sûreté accrue dans les territoires. L'Etat s'est réorganisé pour apporter une réponse immédiate face à la menace terroriste. En complément, l'Etat a développé des synergies nouvelles avec d'autres acteurs, au premier rang desquels les maires, garants de la tranquillité publique et du bon ordre dans leur commune, et la sécurité privée.

Comment les maires peuvent-ils répondre, à leur niveau, au besoin légitime de leur population d'une meilleure sécurité ? Comment peuvent-ils contribuer dans leur champ de compétence à mieux sécuriser des emprises bâtementaires devenues, du fait de la menace terroriste, sensibles ? Comment prendre en compte la demande accrue de sécurité sans faille tout en continuant à avoir des territoires dynamiques et vivants ?

Atelier co-présidé par Agnès Le Brun, vice-présidente de l'AMF, maire de Morlaix (29) et **Roger Vicot**, maire de Lomme (59), co-président du groupe de travail "Prévention de la délinquance et sécurité".

Séquence 1 - La réponse de l'Etat au plan national et dans les territoires

Avec les interventions de :

- **Etienne Lengereau**, maire de Montrouge (92),
- **Gaël Perdriau**, maire de St-Etienne (42), président de la Commission Sécurité de France Urbaine
- un représentant du ministère de l'Intérieur
- un représentant du SGDSN

Séquence 2 - La sûreté des bâtiments et les maires

Avec les interventions de :

- **Agnès Le Brun**, maire de Morlaix (29), rapporteur de la commission Education de l'AMF,
- un représentant de l'Education nationale,
- un représentant de la Direction générale de la cohésion sociale.

Séquence 3 - La sécurisation de la voie publique et des évènements

Avec les interventions de :

- **Jean-Marc Vayssouze-Faure**, maire de Cahors (46), président de la communauté d'agglomération du Grand Cahors, président de la commission Culture de l'AMF,
- **Michel Veunac**, maire de Biarritz (64),
- un représentant du ministère de l'Intérieur.

10h00 ATELIER | AFFIRMER LA PLACE DES COMMUNES DANS UNE EUROPE EN MUTATION (Salle 300)

A la suite de la présentation par la Commission européenne de son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, la place de la politique régionale n'a jamais été aussi incertaine. La réduction des fonds qui y sont alloués est évoquée. Le maintien des financements européens à destination des communes et intercommunalités pour des projets territoriaux est un véritable enjeu pour les collectivités et leur développement.

Atelier co-animé par Christophe Rouillon, maire de Coulaines (72), président de la commission Europe de l'AMF et **Jacques Blanc**, maire de La Canourgue (48), rapporteur de la commission Europe de l'AMF.

Séquence 1 - Fonds structurels et obligation de résultat : quelles conséquences pour les communes ?

Séquence 2 - L'Euro, la gestion quotidienne et l'investissement des communes : l'avenir de l'Union Economique et Monétaire

Avec la participation de :

- **Jean-Marie Bockel**, sénateur, président de la délégation aux collectivités territoriales du Sénat
- **François Decoster**, maire de St-Omer (59), président de la Délégation française du Comité européen des régions,
- **Thibaud Guignard**, maire de Ploëuc-L'Hermitage (22), président de LEADER France
- **Philippe Laurent**, maire de Sceaux (92), secrétaire général de l'AMF, président de l'Association française du Conseil des Communes et

Régions d'Europe (AFCCRE),

- **Stephan Hahn**, directeur du Département du travail, de la jeunesse, de la santé et des affaires sociales de l'Association des villes allemandes (Deutscher Städtetag)

Avec la participation de Nathalie Loiseau, ministre des Affaires européennes, de Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques et financières et de Karl-Heinz Lambertz, président du Comité européen des Régions.

POINTS INFOS

10h30 à 12h30 • Urbanisme : évolution réglementaire et outils de mutualisation (Salle 150)

Avec Pierre Ducout, maire de Cestas (33), rapporteur de la commission Urbanisme de l'AMF, **Olivier Pavy**, maire de Salbris (41)

et en présence de **Pastèle Soleille**, sous-directrice de la qualité du cadre de vie à la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), **Catherine Barthelet**, maire de Pelousey (25), conseillère communautaire déléguée en charge de la planification et de l'urbanisme opérationnel à la communauté d'agglomération du Grand Besançon, présidente de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, **Agnès Vignau**, responsable du service urbanisme, communauté de communes du Pays de Nay (64), **Françoise Boiteux**, chef du service ADS du Grand Besançon (25), **Guillaume Houriez**, sous-directeur des statistiques du logement et de la construction au ministère de la Transition écologique et solidaire.

11h00 ÉVÈNEMENT | INAUGURATION DU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES (PAVILLON 4)

par **Anne Hidalgo**, maire de Paris, **François Baroin**, président de l'AMF et **André Laignel**, premier vice-président délégué de l'AMF.

14h00 ÉVÈNEMENT | Visite inaugurale de l'exposition du 100e Congrès

14h20 ÉVÈNEMENT | Photo panoramique des élus ceints de leur écharpe tricolore (grand auditorium)

14h40 ÉVÈNEMENT | CÉLÉBRATION DU 100E CONGRÈS

15h00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE (grand auditorium)

(Réservée aux congressistes)

- Présentation du rapport financier par **Michel Vergnier**, trésorier général de l'AMF.

- Présentation du rapport d'activité par **Philippe Laurent**, secrétaire général de l'AMF.

15h45 INTERVENTION DES CO-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION ÉLECTORALE GÉRARD CESAR ET ALAIN RICHARD

16h00 DÉBAT D'ORIENTATION GÉNÉRALE (grand auditorium)

Introduction par **François Baroin**, président de l'AMF et **André Laignel**, premier vice-président délégué.

18h00 HÔTEL DE VILLE DE PARIS - RÉCEPTION DES MAIRES

par **Anne Hidalgo**, maire de Paris.

Mercredi 22 novembre 2017

PARC DES EXPOSITIONS - PORTE DE VERSAILLES À PARIS

VOTE DE 9h A 16h : RENOUVELLEMENT DES INSTANCES (salle de vote)

09h30 à 12h30 DÉBAT | COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS, MOTEURS D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE (grand auditorium)

Ce débat s'inscrit dans le nouveau paysage de l'organisation territoriale issue des réformes récentes qui ont particulièrement impacté les communes et leurs intercommunalités : élargissement des périmètres d'intervention et renforcement des compétences des EPCI, création de 22 métropoles et 542 communes nouvelles. Cette séquence s'attachera à tracer un premier bilan notamment de la nouvelle carte des EPCI, de la dynamique des communes nouvelles et de la répartition des compétences au sein du bloc communal. Il s'agira également de débattre des évolutions et des adaptations possibles et souhaitées par les maires et les présidents d'intercommunalité.

Débat co-présidé par André Laignel, maire d'Issoudun (36), premier vice-président délégué et président de la commission Intercommunalité de l'AMF et **Françoise Gatel**, sénatrice, rapporteure de la commission Intercommunalité de l'AMF.

Introduction par **Gérard Larcher**, président du Sénat.

Séquence 1 - Quel avenir pour les communes ? Vers un nouveau pacte intercommunal ?

Séquence 2 - Quelle nouvelle place pour les communes et les intercommunalités dans l'architecture territoriale ?

Avec les interventions attendues de :

- **Christian Bilhac**, maire de Péret (34), président de l'Association des maires de l'Hérault,
- **Dominique Bussereau**, président de l'Assemblée des départements de France
- **Caroline Cayeux**, maire de Beauvais (60), présidente de Villes de France
- **Laurent Civel**, maire de la commune nouvelle de Rion-des-Landes, président de la communauté de communes du Pays Tarusate (40),
- **Carole Delga**, présidente de la région Occitanie,
- **Laurent Hénart**, maire de Nancy (54)
- **Jean-Luc Moudenc**, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole (31), président de France urbaine

Clôture par **Gérard Collomb**, ministre d'État, ministre de l'Intérieur (sous réserve).

09h30 ATELIER | LES COLLECTIVITÉS ACTEURS DE LA RÉUSSITE DES ENFANTS : À QUELLES CONDITIONS ? (Salle 500)

La territorialisation croissante des politiques publiques, dont celles d'éducation, a pour effet d'impliquer encore davantage les communes et leur intercommunalité en faveur de la réussite de l'enfant. Les élus sont prêts à mobiliser des efforts conséquents pour l'avenir des enfants de leur territoire. Mais quel rôle peuvent-ils jouer pour contrer le déterminisme social en matière de réussite scolaire, en particulier s'agissant des enfants les plus fragiles ? Avec quels moyens, dans un contexte financier contraint et de baisse des contrats aidés ? Comment bâtir avec l'Education nationale une alliance éducative plus respectueuse des collectivités territoriales basée sur le maintien d'une école moderne de proximité ? L'intercommunalité a-t-elle vocation à se développer dans ce champ ou quelles sont les synergies possibles avec les communes ? Les conventions de type ruralité sont-elles pertinentes pour y parvenir ?

La réforme des rythmes scolaires engagée en 2013 a pu montrer les difficultés d'une implication plus forte des collectivités compte tenu des coûts engendrés et des inégalités territoriales préexistantes. La possibilité d'un retour à la semaine de quatre jours pour les communes volontaires est-il le signe d'une meilleure prise en compte des réalités locales par l'Education nationale ? Mais quels seront les effets d'un tel retour sur le maintien du cadre de la réforme de 2013 ? Quelle évaluation des différents temps d'organisation du temps scolaire afin d'éclairer au mieux la communauté éducative sur les choix pertinents dans l'intérêt de l'enfant ?

Atelier co-animé par **Pierre-Alain Roiron**, maire de Langeais (37), président de la commission Education et **Agnès Le Brun**, maire de Morlaix (29), rapporteure de la commission Education.

Séquence 1 - Quels moyens peuvent déployer les élus pour réduire les inégalités entre élèves et favoriser leur réussite ?

Interventions de (sous réserve) :

- **Catherine Arenou**, maire de Chanteloup-les-Vignes (78),
- **Bernard Vauriac**, maire de St-Jory-de-Chalais (24), président de l'Association des maires de Dordogne,
- un représentant de la FCPE.

Séquence 2 - Rythmes scolaires : comment les territoires peuvent s'organiser en fonction de leurs spécificités pour l'épanouissement des enfants ?

Interventions de (sous réserve) :

- **Thierry Marty**, adjoint au maire de Libourne (33), vice-président de la communauté d'agglomération du Libournais,
- **Cédric Vial**, maire des Echelles (73)
- **Eric Charbonnier**, économiste, expert éducation à l'OCDE,
- un représentant de la PEEP.

09h30 ATELIER | TRÈS HAUT DÉBIT FIXE ET MOBILE : UN DÉPLOIEMENT URGENT POUR TOUS LES TERRITOIRES (Salle 300)

Dans une société où le numérique transforme en profondeur les habitudes de consommation, les accès à la connaissance, les échanges avec les administrations et les échanges économiques, l'impatience des territoires ne cesse de grandir pour bénéficier rapidement d'une couverture très haut débit fixe et mobile. Comment y parviendra-t-on ? Quelle articulation entre État, opérateurs et collectivités locales ? Comment assurer l'accès de tous les citoyens aux services numériques mis en place par l'Etat et les collectivités locales ?

Atelier co-présidé par **Nicolas Bonneau**, maire de La Chapelle-Saint-Mesmin (45), co-président du groupe de travail "Numérique" et **Michel Sauvade**, maire de Marsac-en-Livradois (63), référent de l'AMF sur la téléphonie mobile.

Séquence 1 - La couverture du territoire par les réseaux fixes et mobiles

Séquence 2 - L'accompagnement des citoyens

Avec les interventions attendues de :

- **Patrick Chaize**, président de l'AVICCA, sénateur de l'Ain,
- **Michel Combet**, directeur de la Fédération Française des Télécoms
- **Antoine Darodes**, directeur de l'Agence du Numérique,
- **Dominique Giron**, maire de Condat-lès-Montboissier (63),
- **Bernard Laget**, maire de Châteauneuf, vice-président du syndicat intercommunal d'énergie du département de la Loire (42),
- **Virginie Lucot-Avril**, maire d'Aumale, présidente de Seine-Maritime Numérique (76)
- les représentants d'Orange, SFR/Altice, Bouygues Telecom et Iliad.

Avec la participation de **Julien Denormandie**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires et de **Mounir Mahjoubi**, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du numérique.

09h30 ATELIER | CONSTRUIRE, AMÉNAGER, PRÉSERVER : MIEUX GÉRER LE FONCIER (Salle 150)

Dans un contexte de renforcement annoncé des prérogatives de l'Etat en matière d'aménagement, notamment dans les zones dites tendues, il est essentiel que les communes et les intercommunalités réaffirment leur légitimité en ce domaine, en s'appuyant sur leur propre politique foncière de façon cohérente avec les intérêts de leurs habitants. Toutefois, l'élaboration d'une telle politique se heurte à la diminution constante des ressources publiques des communes et intercommunalités. De plus, la multiplication des réformes législatives en matière

d'urbanisme, confrontée à la réorganisation de la carte intercommunale et des transferts de compétences organisés par la loi NOTRe, complexifient encore la tâche des élus locaux en charge de l'urbanisme. Par exemple, comment peuvent-ils répondre à l'injonction contradictoire incitant les collectivités à construire des logements en zone tendue, sans quoi ils verront l'Etat s'en charger à leur place, tout en étant astreints à une consommation économe de l'espace et à une sanctuarisation des zones naturelles et agricoles ?

L'objectif national de densification urbaine peut ne pas être adapté à tous les territoires. De plus, les communes et intercommunalités font parfois face à bien d'autres enjeux fonciers, concernant le maintien des terres agricoles, de leurs commerces en centre-ville, à l'aménagement de leurs zones d'activités en périphérie...

Dès lors, comment peuvent-elles répondre à ces enjeux ? Comment élaborer une politique foncière ambitieuse ? Comment mobiliser les outils de planification et d'aménagement pour permettre la mise en œuvre d'une politique locale adaptée au développement des territoires ? De quels acteurs peuvent-elles se rapprocher ? A quels leviers fiscaux, juridiques ou réglementaires avoir recours ?

Atelier co-animé par Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour (15), président de Saint-Flour communauté, président de la commission Aménagement, urbanisme et habitat de l'AMF, et **Pierre Ducout**, maire de Cestas (33), président de la communauté de communes Jalle Eau Bourde, rapporteur de la commission Aménagement, urbanisme et habitat de l'AMF.

Séquence 1 - Quels enjeux fonciers pour les communes et les intercommunalités ?

Avec l'intervention de :

- **Annie Aldebert**, adjointe au maire d'Igny (91),
- **Dominique Cap**, maire de Plougastel (29), président de l'Association des Maires du Finistère,
- **Frédéric Chéreau**, maire de Douai (59), vice-président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (sous réserve),
- **Jean-Louis Denoit**, maire de Viviez (12), vice-président de Decazeville Communauté,
- **Valérie Dugelay**, maire de Lucenay (69),
- **Jean-Pierre Gilles**, Institut notarial de l'espace rural et de l'environnement (INERE), au Conseil Supérieur du Notariat.

Séquence 2 - Comment élaborer une stratégie foncière adaptée au développement du territoire ?

Avec l'intervention de :

- **Philippe Alpy**, maire de Frasnay (25), vice-président de l'association nationale des EFPL, président de l'EFPL Bourgogne / Franche-Comté
- **François Bertrand**, sous-directeur de l'aménagement durable au ministère de la Cohésion des territoires (DGALN/DHUP),
- **Jean-Luc Gaudin**, maire de Pont-Péan (35), président de la SPL Territoires Publics,
- **Audrey Linkelheld**, conseillère municipale déléguée au plan lillois de l'habitat,
- **Gilbert Meyer**, maire de Colmar (68), président de Colmar agglomération,
- **Olivier Pavy**, maire de Salbris (41), président de la Communauté de Communes Sologne des rivières

Avec la participation de Sébastien Lecornu, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

POINTS INFOS

09h30 • Améliorer la gestion des bases de la fiscalité directe locale (Salle Marianne)

Avec **André Gacougnolle**, adjoint au maire du Havre (76), chargé des finances, **Antoine Homé**, maire de Wittenheim (68), vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération, conseiller régional et rapporteur de la commission Finances et fiscalité locales de l'AMF, **Philippe Laurent**, maire de Sceaux (92), président de la commission Finances et fiscalité locales de l'AMF, **Nathalie Biquard**, chef du service des collectivités locales à la DGFIP et **Gradzig El Karoui**, sous-directeur des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques à la DGFIP.

11h00 • Des solutions pour le développement d'un achat public et responsable (Salle Marianne)

Avec un représentant de l'Association des acheteurs publics et un représentant de l'Association ville emploi.

14h30 à 17h30 DÉBAT | LES TERRITOIRES RURAUX, ACTEURS INCONTOURNABLES D'UNE VÉRITABLE ALLIANCE DES TERRITOIRES (grand auditorium)

Pour dépasser le clivage archaïque urbain/rural et lutter contre les fractures entre des territoires concentrant la richesse et une ruralité profonde se sentant souvent abandonnée, les élus ruraux demandent l'adoption d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire qui donnerait la priorité aux solidarités territoriales. Érigée en priorité nationale par le gouvernement, elle constitue un des chantiers de travail engagés par la Conférence Nationale des Territoires. En outre, le troisième principe du manifeste des maires de France et des présidents d'intercommunalité énonce « qu'Etat et collectivités doivent définir et construire ensemble les politiques publiques pour un développement dynamique et solidaire des territoires ». Cette politique doit garantir le maintien opérationnel des services publics sur les territoires dans leur diversité.

Débat co-présidé par Jean-Louis Puissegur, maire de Pointis-Inard (31), président de la commission des Communes et territoires ruraux et **Rachel Paillard**, maire de Bouzy (51), rapporteure de la commission des Communes et territoires ruraux.

Séquence 1 - Mettre en place une véritable politique d'alliance des territoires : avec quels outils ?

Avec les interventions de :

- **François Cuillandre**, maire de Brest, président de Brest Métropole (29),
- **Pierre Jarlier**, maire de Saint-Flour (15),
- **Jean-Paul Le Boëdec**, maire de Rostrenen, président du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays du Centre Ouest Bretagne (29),
- **Wilfried Schwartz**, maire de La Riche (37)

Séquence 2 - Des initiatives innovantes à valoriser : maison de services au public et santé

Avec les interventions de :

- **Jean-Jacques Michau**, maire de Moulin-Neuf, président de la communauté de communes du Pays de Mirepoix (09)
- **Nathalie Nieson**, maire de Bourg-de-Péage (26),
- **Nicole Quillien**, maire de Mirepoix (09),
- **Alain Toméo**, maire de Quantin-la-Tour (09)
- **Frédéric Valletoux**, maire de Fontainebleau (77),
- **Philippe Wahl**, président du groupe La Poste.

Avec la participation de Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires et Agnès Buzyn ministre des Solidarités et de la 6/10

14h30 ATELIER | FAVORISER LE CIVISME ET LA CITOYENNETÉ (Salle 500)

Le statut de citoyen se caractérise par des droits et des devoirs. Des droits politiques tout d'abord : pouvoir voter, participer au fonctionnement des institutions ou se présenter aux élections. Quels sont les moyens de faciliter, améliorer, rendre attractifs l'accès et surtout l'exercice de ces droits ? Des devoirs également car la notion de citoyenneté, en sus du statut juridique, se traduit concrètement par un mode de vie fondé sur des valeurs de civisme (respect de la loi) et de civilité (respect des autres et du bien commun). Quelles initiatives concrètes prendre pour rendre les citoyens pleinement responsables de leur cadre de vie ?

Le respect de la loi, des autres et du bien commun devrait se pratiquer tous les jours dans l'espace public. Or, les élus savent bien que la réalité est autre. S'agissant d'un espace commun à tous, certains en concluent qu'il n'appartient à personne et qu'ils peuvent le polluer à leur aise. Les actes d'incivilité (jet de détritus et d'encombrants, miction, déjections canines, tapage nocturne, bruits excessifs de véhicules, affichages sauvages, tags...) nuisent gravement à l'attractivité de la commune et à la qualité de vie des habitants. Si le cadre juridique est assez bien connu, il faut souvent faire preuve non seulement de fermeté, mais aussi d'inventivité pour sensibiliser les citoyens et les acteurs économiques, pour les convaincre de participer aux mesures de prévention, et, parfois, pour retrouver les auteurs des actes d'incivilité et les mettre en face de leurs responsabilités.

Atelier co-présidé par Corine Hourcade-Hatte, maire de Bellac (87), présidente de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche et **Fabian Jordan**, maire de Berwiller (68), président de Mulhouse Alsace Agglomération

Avec la participation de l'ANACEJ

Séquence 1 - Favoriser la citoyenneté

Avec les interventions de :

- **Guillaume Baldy**, adjoint au maire de Figeac (46) et ancien conseiller municipal jeune
- **Zoheir Bouaouiche**, chargé de mission au ministère de l'Intérieur,
- **Magali Demotes-Mainard**, directrice du programme républicain électoral unique (REU) de l'Insee,
- des membres de conseils municipaux d'enfants et de jeunes,

Séquence 2 - Lutter contre l'incivilité

Avec les interventions de :

- **Jean-François Molle**, président de GESTES PROPRES - Vacances propres,
- **Pascal Moliner**, professeur de socio-psychologie à l'université de Montpellier,
- **David Lisnard**, maire de Cannes (06).

14h30 ATELIER | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UNE NOUVELLE APPROCHE ENTRE ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ (Salle 300)

Les lois Maptam et NOTRe modifient la répartition des compétences en matière de développement économique et de tourisme. Le rôle des régions renforcé, la suppression de la clause générale de compétence des départements et la montée en puissance de l'échelon intercommunal ont conduit à de profondes évolutions de l'action publique sur le territoire.

Comment favoriser la concertation et la coordination des acteurs autour d'un projet global de territoire ? Comment les intercommunalités parviennent-elles à se positionner sur le plan économique au sein du nouveau duo région/EPCI ? Comment se positionner et agir afin de parvenir à trouver un équilibre entre attractivité du territoire et proximité ? Comment valoriser son territoire touristique et conserver la proximité nécessaire au sein de l'intercommunalité ?

Atelier co-animé par David Lisnard, maire de Cannes (06), président de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins, vice-président du département des Alpes-Maritimes, président du Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France, président du groupe de travail "Développement économique et tourisme" de l'AMF et **Josette Bourdeu**, maire de Lourdes (85), vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, vice-présidente du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, co-présidente du groupe de travail "Développement économique et tourisme" de l'AMF.

Séquence 1 - Stratégie de développement économique : comment favoriser la concertation et la coordination des acteurs autour d'un projet global de territoire ?

Avec les interventions de :

- **Frédéric Cuvillier**, maire de Boulogne-sur-Mer (62), président de la communauté d'agglomération du Boulonnais et président du CNER,
- **Delphine David**, maire de Montfort-sur-Meu (35), vice-présidente de Montfort Communauté et conseillère régionale de Bretagne
- **Christophe Ferrari**, maire de Pont-de-Claix (38) et président de Grenoble-Alpes Métropole
- **Sylvain Baudet**, Caisse des Dépôts et Consignations

Séquence 2 - Comment valoriser son territoire touristique et conserver la proximité nécessaire au sein de l'intercommunalité ?

En partenariat avec l'ANETT.

Avec les interventions de :

- **Christophe Degruelle**, président d'Agglopolys Blois et adjoint au maire de Blois (41) (sous réserve)
- **Catherine Julien-Brèches**, maire de Megève (74) et vice-présidente de la communauté de communes du Pays du Mont Blanc,
- **Laurent Peyrondet**, maire de Lacanau (33), vice-président de la communauté de communes Médoc Atlantique, président de l'Office de Tourisme Médoc Atlantique,
- **Alain Suguenot**, maire de Beaune (21) et président de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud,
- **Jérôme Pichonnier** et **Mathilde Dupond-Pirou**, Direction Générale des Entreprises.

14h30 à 17h00 FORUM : JO 2024 : un héritage territorial à construire (Salle 150)

La candidature de Paris 2024 s'est construite autour de l'objectif principal d'offrir, au-delà d'une manifestation sportive à vocation internationale, un projet qui laisse un héritage durable, tant sur le plan sportif que sur le plan sociétal, en impliquant tous les acteurs, qu'ils soient publics ou économiques, associatifs ou grand public.

Le forum, pourrait être l'occasion pour les élus de participer à l'élaboration des propositions de collaboration entre Paris 2024, l'Etat, le CNOSF et les représentants des collectivités territoriales en vue de la co-construction du programme Héritage 2024.

Comment les communes et les intercommunalités peuvent-elles se saisir de cette formidable opportunité créée par Paris 2024 au niveau local ? Comment cet évènement permettra de développer la pratique sportive pour tous et plus largement, la cohésion sociale ? Comment faire « perdurer » ces jeux ? Quel héritage pour les communes et les intercommunalités au niveau des infrastructures, du tourisme, du logement, des équipements sportifs... ?

Forum co-animé par Christian Bouleau, maire de Gien (45), co-président du groupe de travail "Sports" de l'AMF et **David Lazarus**, maire de Chambly (60), co-président groupe de travail "Sports" de l'AMF.

Séquence 1 - Faire des JO un levier majeur de développement du sport pour tous et de la cohésion sociale

Séquence 2 - Faire des JO une opportunité pour contribuer au développement et à l'équipement des territoires

Avec les interventions des maires ou présidents des communes et territoires sites d'accueil des épreuves ou de l'organisation et avec les intervention de grands témoins (sous réserve) :

- **Armelle Daam**, présidente du Centre national pour le développement du sport,
- **Tony Estanguet**, président du comité d'organisation Paris 2024,
- **Denis Maseglia**, président du Comité national olympique et sportif français,
- **Stéphane Troussel**, président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Avec Laura Flessel, ministre des Sports et la participation attendue d'**Anne Hidalgo**, maire de Paris, **Valérie Pécresse**, présidente du Conseil régional Ile de France et **Edwige Avice**, présidente de la Fondation du Sport Français.

14h30 à 17h00 FORUM : la place des femmes dans les exécutifs locaux (Salle Marianne)

Dans le cadre d'un format « forum » invitant à la participation et à la contribution partagées, il est proposé de revisiter la question de la place des femmes dans les exécutifs locaux.

Les dispositifs constitutionnels et légaux s'inscrivent dans une période longue (ordonnance de 1944 sur le droit de vote des femmes françaises, préambule de la Constitution de 1946 sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, révision constitutionnelle de 1999 sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives...).

Pour autant, le rapport récent du haut conseil à l'égalité intitulé « Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes élu.e.s au niveau local ? Etat des lieux de la parité aux niveaux communal, intercommunal, départemental et régional » démontre la persistance de blocages dans le partage des responsabilités locales. A partir d'un bilan autour de l'application des textes, des témoignages et des expériences, il est proposé de définir le chemin d'un progrès par des propositions de bonnes pratiques et d'amélioration des dispositifs existants.

Forum co-animé par Cécile Gallien, maire de Vorey (43), **Edith Gueugneau**, maire de Bourbon-Lancy (71), présidente de la Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme et **Agnès Le Brun**, maire de Morlaix (29), vice-présidente de la Communauté d'agglomération Morlaix Communauté

Avec pour modérateur : **Bruno Leprat**, journaliste.

Avec l'intervention de grands témoins :

- **François Baroin**, président de l'AMF,
- **Danielle Bousquet**, présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes,
- une représentante de « élues locales, réinventer la politique ».

Avec la participation de Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes (sous réserve).

17h30 Proclamation officielle des résultats des élections (Président, Bureau, Comité directeur)

Jeudi 23 novembre 2017

PARC DES EXPOSITIONS - PORTE DE VERSAILLES À PARIS

09h30 DÉBAT | FINANCES LOCALES: QUELLE NOUVELLE DONNE ? (grand auditorium)

L'Etat a proposé aux collectivités locales un contrat de mandature devant être défini dans le cadre de la Conférence nationale des territoires. Or le nouvel effort financier demandé aux collectivités, sous forme d'objectif d'évolution de la dépense locale et de renforcement de la règle d'or, met à mal leur autonomie de gestion, d'autant qu'il s'accompagne de la suppression d'une grande partie de la taxe d'habitation. A l'aune des efforts fournis depuis 2014, comment associer les collectivités au redressement des comptes publics tout en conservant leur capacité à relever les défis quotidiens de la gestion de leur territoire ? Quelle fiscalité redéfinir pour les communes et EPCI, permettant de garantir le lien avec les habitants et de respecter l'autonomie fiscale des collectivités ?

Débat co-présidé par Philippe Laurent, maire de Sceaux (92), président de la commission Finances et fiscalité locales de l'AMF et **Antoine Homé**, maire de Wittenheim (68), rapporteur de la commission Finances et fiscalité locales de l'AMF.

Avec les interventions de :

- **Vanik Berberian**, maire de Gargillesse-Dampierre (36), président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF)
- **Frédéric Cuillerier**, maire de Saint-Ay (45)
- **Olivier Dussopt**, président de l'Association des petites villes de France (APVF) et député de l'Ardèche

- **Cécile Gallien**, maire de Vorey (43)
- **Anne Gallo**, maire de Saint-Avé (56) (sous réserve)
- **André Laignel**, maire d'Issoudun (36), premier vice-président délégué de l'AMF, Président du CFL

Avec la participation de **Gérald Darmanin**, ministre de l'Action et des comptes publics (sous réserve).

09h30 ATELIER | LES ÉLUS LOCAUX ENGAGÉS POUR UNE ALIMENTATION DURABLE DE QUALITÉ (Salle 500)

La problématique de l'alimentation dans les territoires constitue une préoccupation de plus en plus prégnante dans les communes et leurs groupements en raison de sa dimension sociale, sanitaire, environnementale, de son impact sur l'ensemble des acteurs économiques qui y interviennent et de la demande croissante des familles. La mise en place, par le gouvernement, des états généraux de l'alimentation témoigne de l'importance de ce sujet.

Le gouvernement souhaite que d'ici 2022, l'ensemble de la restauration collective propose au moins 50% de produits biologiques, labels de qualité ou locaux, de quelles marge de manœuvre disposent les élus pour favoriser le développement d'une alimentation responsable ? Comment peuvent-ils être accompagnés pour parvenir à ces objectifs ? A quel coût ? Les disparités territoriales en matière d'offre alimentaire permettent-elles partout l'atteinte de cet objectif d'ici 2022 ? Comment inciter les filières agricoles à se tourner vers des modes de production de qualité et durable ?

Débat animé par André Flajolet, maire de Saint-Venant (62), président de la commission Environnement et développement durable de l'AMF, **Mohamed Gnabaly**, maire de l'Île Saint Denis (93), rapporteur de la commission Environnement et développement durable de l'AMF, **Isabelle Maicion**, maire de la Ville-aux-Clercs (41), co-présidente du groupe de travail restauration scolaire de l'AMF et **Gilles Pérole**, adjoint au maire de Mouans-Sartoux (06), co-président du groupe de travail restauration scolaire de l'AMF.

Séquence 1 - La réflexion relative à la gouvernance alimentaire locale comme un préalable à une alimentation durable de qualité

Séquence 2 - La restauration collective comme un moyen au service d'une alimentation durable de qualité

Avec les interventions de :

- **Nathalie Appéré**, maire de Rennes (35) (sous réserve)
- **Patrick Barbier**, maire de Muttersholtz, vice-président de la communauté de commune de Sélestat (68),
- **Agnès Le Brun**, maire de Morlaix (29),
- **Jacques Pélissard**, maire de Lons le Saunier (39),
- **Christophe Aubel**, directeur général de l'Agence Française pour la Biodiversité,
- **Sylvain Roumeau**, Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB).

Avec la participation de **Stéphane Travert**, ministre de l'Agriculture et de l'alimentation (sous réserve).

09h30 ATELIER | LA POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE : CONCILIER LES CONTRAINTES DE GESTION AVEC UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ (Salle 150)

Alors que le gouvernement souhaite renforcer le rythme de création de places en crèche, la convention d'objectifs et de gestion (COG) de la branche famille se termine avec un bilan mitigé, dans la mesure où les objectifs de création de places n'ont pas été atteints et que les enveloppes financières dédiées ne sont donc pas intégralement consommées.

Ce constat ne peut cependant pas s'interpréter comme un manque d'intérêt des communes et intercommunalités pour la petite enfance mais comme le résultat de réelles difficultés ou contraintes pesant sur les établissements.

Face à l'implication des élus du bloc communal dans la politique de la petite enfance, et à l'aune de la négociation de la nouvelle COG, quelles peuvent être les solutions pour concilier service public de qualité et contraintes gestionnaires ?

Atelier co-présidé par Elisabeth Laithier, adjointe au maire de Nancy (54) et **Claudine Le Goff**, adjointe au maire de Lorient (56).

Séquence 1 - Les élus face aux multiples attentes des familles en matière d'accueil collectif du jeune enfant

Avec les interventions de (sous réserve) :

- **Marie-Hélène Amiable**, maire de Bagneux (92) (sous réserve),
- **Patrick Doutreligne**, président de l'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS),
- **Sylviane Giampino**, psychologue, psychanalyste, auteure du rapport *Développement du jeune enfant – Modes d'accueil, Formation des professionnels*, présidente du collège enfance du haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.
- **Emile-Roger Lombertie**, maire de Limoges (87).

Séquence 2 - Des ambitions difficiles à concilier avec les règles imposées par leurs partenaires

Avec les interventions de (sous réserve) :

- **Thérèse Jousseume**, maire de Langueux (22)
- **Jean-Louis Deroussen**, président de la CNAF,
- **Sylvain Forestier**, président de la Fédération française des entreprises de crèches (FFEC).

Avec la participation de **Brune Poirson**, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire (sous réserve)

POINTS INFOS

09h30 • Communes nouvelles : retours d'expérience et perspectives (Salle 300)

Avec **Christian Bilhac**, maire de Péret (34), président de l'Association des maires de l'Hérault et co-président du groupe de travail Communes nouvelles de l'AMF et **Philippe Chalopin**, maire de Baugé-en-Anjou (49), président de la communauté de communes Beaugois-Vallée et **Jean-Marc Vasse**, maire de Terres-de-Caux (76).

12h30 BUFFET DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ OFFERT PAR LE GROUPE LA POSTE / LA BANQUE POSTALE

14h45 SÉANCE SOLENNELLE DE CLÔTURE (grand auditorium)

- Allocution d'accueil d'**Anne Hidalgo**, maire de Paris,
- Présentation de la résolution générale par le premier vice-président de l'AMF,
- Allocution du président de l'AMF,
- Allocution de monsieur le Président de la République, **Emmanuel Macron**.

17h30 Cocktail de clôture offert par le président et le Bureau de l'AMF, sur la place du village

Les débats en auditorium sont animés par Jean Dumonteil, journaliste.

Version du 6 novembre 2017